



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2003

**Exercices 2003 - 2004 : Budget principal - gestion des ouvertures de
crédits de trésorerie**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL
Madame BILLY, ayant quitté la séance sans désigner de mandataire, est excusée à partir de cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.

Direction des Finances**Exercices 2003 - 2004 : Budget principal - gestion des ouvertures de crédits de trésorerie**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération du 13 novembre 2002 pour le Budget Principal, un contrat d'ouverture de crédits de trésorerie a été mis en place, prévoyant la mise à disposition des fonds par chèque bancaire pour un montant maximum de 5 millions d'euros.

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a décidé, à compter du 1^{er} juillet 2003, que des chèques émis par les établissements financiers au profit des collectivités locales, dans le cadre de contrats d'ouverture de lignes de trésorerie ou d'emprunts, ne seront plus crédités sur le compte des collectivités dès leur remise mais le jour de leur encaissement effectif sur le compte du Trésor à la Banque de France, soit 24 heures voire 48 heures après la remise.

En conséquence, le contrat d'ouverture de crédit de trésorerie du Budget Principal devient beaucoup moins intéressant financièrement à utiliser compte tenu d'un décompte des intérêts dès la remise du chèque et non le jour où il est crédité ce qui pénalise la Collectivité en cas d'utilisation fréquente de la ligne de trésorerie.

De plus, une circulaire interministérielle du 4 avril 2003 précise que les exécutifs locaux sont limités à une compétence d'exécution des décisions prises par les assemblées en matière de gestion de trésorerie. Aussi, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à négocier la mise en place d'une nouvelle ligne de trésorerie, le Conseil Municipal étant ensuite amené à se prononcer sur le choix du contrat et de l'établissement financier choisis.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **autoriser** Monsieur le Maire à négocier les conditions de l'ouverture d'un nouveau crédit de trésorerie à court terme de 5 000 000 euros, avec mise à disposition des fonds par voie de virement bancaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE